

CHAPITRE / II :

RECHERCHES CONDUITES SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LES GRANDS ENSEMBLES D'HABITAT COLLECTIF :

Introduction :

Urbanistes, sociologues et décideurs sont, à titre divers, préoccupés par les conditions d'existence de la population des « grands ensembles ».

De nombreuses recherches ont tenté de décrire certains aspects de la vie dans ce type d'habitat et d'examiner à quel point le mode de vie dans ces nouveaux espaces d'habitat influe sur leurs occupants et induit en conséquences les dysfonctionnements observés.

Dans ce chapitre on passera en revue quelques unes des plus importantes recherches dans l'objectif de mettre en exergue les paramètres les plus pertinents susceptibles de nous orienter dans notre enquête sur terrain.

La dernière partie de ce chapitre sera consacrée aux recherches faites sur les dysfonctionnements dans les grands ensembles d'habitat collectif en Algérie : « les Z.H.U.N » afin de relever les spécificités du phénomène en Algérie, ses particularités ses symptômes ainsi que certaines de ses causes latentes.

1/ LES SPECIFICITES DES GRANDS ENSEMBLES ET LEURS IMPACT SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS OBSERVES

En menant une recherche systématique sur les grands ensembles en France, Paul Clerc a été le premier à s'interroger sur les spécificités des grands ensembles qui les différencient des autres types d'habitat et qui seraient susceptibles d'induire les dysfonctionnements dont ils souffrent.

Cette recherche s'est posé comme questionnement : Quelles sont les caractéristiques originales des Grands Ensembles si on les compare aux logements construits depuis 1949 et aux logements urbains en général ?

CHAPITRE / II :

L'étude consiste à comparer certaines caractéristiques des logements de ces ensembles à celle des logements urbains et des logements neufs pour l'ensemble de la France, et leur population à la population générale et à celle des migrants récents . (Clerc.Paul, 1967)

La recherche réussit à apporter une masse considérable d'informations et détruit ainsi un certain nombre de préjugés en cours sur ce mode de logement. Les résultats de cette comparaison font ressortir les traits caractéristiques des grands ensembles qui peuvent être se résumer comme suit :

— **Le statut d'occupation** : le nombre de propriétaires est très réduit au niveau des grands ensembles. 5 % des propriétaires dans les Grands Ensembles pour 48 % dans les immeubles récents (50 % dans l'ensemble des villes) .

- **Le confort** est plus grand au niveau des grands ensembles (plus d'appartements avec salle d'eau, W.-C. et chauffage central) que dans les logements urbains, mais équivalent par rapport aux logements neufs.

— **Le profil démographique** : Dans les grands ensembles il y'a beaucoup d'enfants, pas de vieillards (4 % de plus de 65 ans pour 11 % dans la population urbaine). Creux entre 15 et 24 ans; effectifs surabondants des 5 ans et des 30 ans;

— **La structure socioprofessionnelle** : On trouve dans les Grands Ensembles plus de cadres moyens, plus d'ouvriers et plus d'employés que dans l'ensemble de la population urbaine. Par contre il y a moins de patrons et cadres supérieurs. Si l'on compare les Grands Ensembles à l'ensemble des logements récents on retrouve le même écart. « Ils constituent dans la population des logements neufs, un secteur où accèdent, avec des variantes, la plupart des catégories de salariés logés dans des constructions récentes, à l'exception des plus favorisés. »

— **Le niveau de vie** au niveau des grands ensembles est nettement inférieur (environ un quart) au niveau moyen en raison des lourdes charges familiales.

— **la densité plus forte** : 1,25 par pièce contre 1,07 dans l'agglomération parisienne et 1,01 en France.

CHAPITRE / II :

— **La mobilité** : deux fois moins forte que dans la population urbaine de même âge (7 % de déménagements par an dans les ensembles et 14 % dans la population urbaine du même âge). Notons ici que la population des Grands Ensembles est d'origine urbaine dans la très grande majorité (80%). L'emménagement dans un Ensemble n'est pas lié aux mouvements migratoires à grande distance mais il s'agit d'un déplacement intra-urbain, entre quartiers ou communes d'une même agglomération.

— **Les loyers** sont inférieurs à ceux des logements neufs mais supérieurs à ceux des logements anciens.

Certains aspects de la vie quotidienne, comme le temps de transports, ne sont pas liés au Grand Ensemble lui-même mais au fait qu'il soit en banlieue.

Degré de satisfaction des occupants :

- Les habitants sont pour une forte majorité (88 %) satisfaits de leur logement qui représente dans la plupart des cas une amélioration par rapport au logement précédent.
- Les inconvénients le plus souvent mentionnés sont : l'éloignement du centre (27 %), le bruit (16 %), le voisinage désagréable ou la promiscuité (16 %).
- Le bruit est soit relié à la nature de la construction, soit à la population.
- La situation excentrique en banlieue n'est pas compensée par les équipements du Grand Ensemble, en particulier en ce qui concerne les loisirs (les équipements de loisirs viennent en tête des équipements demandés : 34,2 %)

Lorsque les équipements collectifs s'améliorent, la satisfaction des habitants s'accroît mais il ne s'agit que de satisfactions partielles qui n'influencent pas les attitudes d'ensemble déterminées une fois pour toutes dans les premiers temps qui suivent l'emménagement. Si 83 % des habitants se sont finalement habitués à l'ensemble (les cadres supérieurs sont les plus nombreux cependant à avoir des difficultés d'adaptation et à faire des projets de départ plus fréquents), 52 % seulement considèrent que les immeubles collectifs et les Grands Ensembles sont une bonne chose et 82 % désirent une maison individuelle.

CHAPITRE / II :

2/ : L'IMPACT DU GRAND ENSEMBLES SUR SES OCCUPANTS :

Les premières enquêtes sociologiques et psychosociologiques des années 1960 ont fait ressortir des profondes inquiétudes à propos du devenir des individus les plus fragiles, comme les femmes et les enfants, dans l'habitat collectif. L'uniformité démographique, sociale et professionnelle est supposée engendrer l'alcoolisme, l'ennui, l'entassement et la fatigue physique et nerveuse. L'unité des comportements et des attitudes, avec la monotonie qu'elle implique, les particularités du rythme de la vie de quartier des cités-dortoirs font craindre aux médecins, l'apparition de pathologies spécifiques.

Durant les années 1970 de nouvelles enquêtes constatent la pauvreté et l'atomisation de la vie quotidienne et la faiblesse des structures sociales locales ; la ségrégation interne entre les groupes les plus pauvres et qui y subissent marginalisation et les groupes qui y attendent pour épargner en vue d'une accession ultérieure à la propriété individuelle, comme la ghettoïsation des jeunes sont précocement diagnostiqués. Les remèdes proposés sont la rénovation de l'habitat le plus dégradé , et surtout le développement d'une vie sociale communautaire, l'animation et la participation des habitants dans des locaux prévus à cet effet, les locaux collectifs résidentiels. (Annie Fourcaut , 2002.)

Dans ce qui suit on essayera de présenter quelques unes des plus éminentes recherches dans chaque domaine dans le but de mettre en exergue les dysfonctionnements et malaises dont souffrent la population des grands ensembles.

CHAPITRE / II :

2. 1/ L'IMPACT DE L'HABITAT COLLECTIF MODERNE SUR LA VIE

SOCIALE:

Les premiers travaux scientifiques, initiés autour de la vie sociale dans l'habitat collectif moderne sont ceux de Paul-Henri Chombart de Lauwe qui s'est interrogé sur la possibilité d'une vie sociale dans cet habitat collectif aux formes neuves. (Paul-Henri Chombart de Lauwe, 1952,)

Les résultats de ces travaux ont fait ressortir L'impact de l'organisation spatiale des grands ensembles sur la vie collective qui se lit à deux niveaux :

1 : le mode d'organisation spatiale des grands ensembles amène ses habitants à se situer en masse compacte au milieu ou à l'écart d'agglomération existante. Des ensembles de population sont ainsi posés de façon très distincte dans l'espace et soumit ainsi à l'isolement.

2 : La distribution intérieure des blocs qui constituent les grands ensembles ne permet pas de regrouper les habitants en fonction d'une rue, mais autour " d'escaliers " et de courées sur lesquels la vie des quartiers environnants n'a pas la même emprise que sur les habitations voisines. La population de celles-ci se différencie plus ou moins de la population de cet habitat collectif. Cet aspect de collectivité prend un relief plus marqué quand ces habitations sont à l'usage d'une population ouvrière ; mais quand ils contiennent une population plus aisée, celle-ci n'échappe pas à un mode de vie collectif, qui lui est imposé, plus ou moins à son insu.

2.2/ L'IMPACT DU GRAND ENSEMBLE SUR LES FEMMES

Le plus important travail de recherche conduit sur l'étude des conditions de vie des femmes dans les grands ensembles c'est celui de (Philippe Kaminski, 1978) Les femmes dans les grands ensembles : il s'agit d'une enquête subjective auprès des ménages. Dans chaque logement retenu, c'est la maîtresse de maison qui a été interrogée.

CHAPITRE / II :

1935 femmes des grands ensembles ont été interrogées sur leurs conditions de vie dans 19 zones à urbaniser de la Franche-Comté. L'enquête qui faisait une large place à des questions subjectives cherchait à apprécier les attitudes et les causes de satisfaction ou d'insatisfaction des habitants des grands ensembles.

Les thèmes de la recherche se rapportaient plus particulièrement aux problèmes suivants :

1. L'arrivée et de l'intégration dans le grand ensemble
2. Les rapports entre la vie à l'intérieur et à l'extérieur du logement et
3. Les relations humaines et sociales

Tout cela ne reflétant pas l'opinion de la totalité de la population résidente, mais celle des « maîtresses de maison » qui ont seules été interrogées

Les résultats collectés ont permis de classer les habitantes des grands ensembles se partageant en trois groupes :

1 : Chez certaines le mécontentement prédomine, cependant cette réaction de rejet n'est souvent motivée que par une seule cause de désagrément, violemment rédhitoire.

2 : D'autres, au contraire, sont parfaitement heureuses d'être là où elles sont. La part des femmes salariées à l'extérieur est assez forte dans ce groupe;

3 : Enfin, certaines se résignent à vivre dans le grand ensemble; elles s'y sont adaptées.

Il est remarquable de constater que l'âge, la taille du logement, le niveau de revenu et l'ancienneté d'occupation, n'apparaît en rien comme des variables décisives au regard de cette classification.

Les conclusions de cette étude restent surprenantes : malgré la force des préjugés contre ce type d'habitat, la tendance générale est à l'adaptation. Les maîtresses de maison sont en général pleinement satisfaites dans le grand ensemble.

CHAPITRE / II :

On retrouve là les difficultés propres à l'interprétation des enquêtes d'opinion. Une réticence à confier ses jugements intimes, le refus de condamner ce que l'on vit, l'optimisme de certaines peut faire mentir les résultats. Mais au-delà, force est de reconnaître que les appréciations positives ou négatives sont très largement conditionnées par l'histoire de chacun : un tel qui vivait à l'étroit dans un logement insalubre sera porté à plus d'indulgence que celui qui pour des nécessités de travail s'est vu contraint à quitter un pavillon confortable loin du bruit.

2.3 : LES RELATIONS DE VOISINAGE DANS LES GRANDS ENSEMBLES

Les relations voisinage dans les grands ensemble ont fait l'objet de nombreux travaux de recherche, dans ce qui suit on présentera l'un de ces travaux, il s'agit d'une enquête qualitative auprès de 55 femmes habitant un grand ensemble de la banlieue de Nantes Lobut Marie-Christine a tenter d'explorer les relations de voisinage dans les grands ensemble (Lobut.M.C, 1968.) ;

32 phrases étaient proposées aux enquêtées qui devaient indiquer celles qui correspondaient à leur propre cas ; depuis « Je ne connais pas du tout ma voisine » (8 cas sur 55) jusqu'à « Je suis brouillée totalement avec ma voisine » (4 cas).

La description satisfaisante des relations de voisinage a mis ainsi en évidence la diversité des comportements. Ainsi, sur les 55 enquêtées, 12 font à l'occasion des courses pour leur voisine, 13 lui donnent parfois leurs enfants à garder, 10 lui parient à l'occasion de problèmes personnels, 6 promènent leurs enfants avec leur voisine, 15 l'invitent à l'occasion à prendre un café. Notons cependant un souci très net de « ne pas aller trop loin ». Les femmes hésitent à demander ou à rendre à leur voisine des services qui, d'occasionnels, pourraient devenir habituels. Une seule femme ramène, à l'occasion de l'école, les enfants de sa voisine et lui demande le même service. Elles tiennent également à préserver l'intimité familiale : 3 d'entre elles seulement invitent à l'occasion leur voisine à un repas.

De cette recherche il en ressort que les relations semblent ne pas être indépendantes du statut social de la femme. On note une légère tendance chez les ouvriers à rechercher davantage les relations de voisinage, à moins hésiter à rendre ou à demander des services,

CHAPITRE / II :

les employés seraient plus réticents, quant aux cadres ils seraient plus ou moins conscients d'une responsabilité vis-à-vis de leurs voisins.

2.4/ LE SENTIMENT D'INSECURITE DANS LES GRANDS ENSEMBLES

Les deux enquêtes de l'IAU île-de- France, l'enquête «victimation et sentiment d'insécurité» de 2005 et l'enquête «zones urbaines sensibles» (ZUS) de 2004, ont permis **d'identifier l'impact des facteurs socio-économiques et du cadre de vie sur le sentiment d'insécurité.**

Leur confrontation a permis de mieux comprendre les facteurs qui influent sur le sentiment d'insécurité en Île-de-France et de s'interroger sur l'existence d'une spécificité du vécu de l'insécurité dans les ZUS.

Cette confrontation s'appuie sur deux typologies : l'une sur le cadre de vie, l'autre sur les caractéristiques socio-économiques individuelles.

L'utilisation de l'expression «sentiment d'insécurité», s'agissant de craintes associées à la délinquance et au crime, recouvre deux composantes :

- la peur vécue, qui exprime une inquiétude pour soi et pour ses enfants, peut être ressentie de façon différente selon les lieux et les moments (par exemple, la nuit dans les transports)
- ;- la peur sociale, appelée préoccupation «sécurité», est le reflet d'une opinion générale sur la société (au même titre que le chômage, la santé...).

Les facteurs influant sur la perception de l'insécurité

Les deux études ont souligné la diversité des perceptions de l'insécurité et l'influence du genre et de l'âge :

- les femmes et les personnes âgées sont plus sujettes au sentiment d'insécurité que la moyenne.
- Le niveau de diplôme est aussi déterminant
- L'impact du cadre de vie et de «l'ambiance» du quartier

L'impact du cadre de vie et de «l'ambiance» du quartier est mis en évidence: dans les grands ensembles ou les ZUS, le sentiment d'insécurité est plus fort qu'ailleurs.

CHAPITRE / II :

Les choix en matière de peuplement, les modes d'intervention des bailleurs et des collectivités locales (entretien, maintenance, formation des gardiens, jardiniers, agents techniques...) ont un impact déterminant.

Les écarts dans l'appréciation globale du quartier

- Les deux enquêtes ont révélé un écart dans l'appréciation globale du quartier : 30 % des habitants des ZUS jugent que leur quartier n'est pas agréable à vivre, contre 9 % seulement des Franciliens.
- La peur au domicile est aussi toujours plus forte dans les ZUS, même chez des habitants qui sont satisfaits de leur quartier. Ce facteur est difficile à expliquer en l'absence d'investigations qualitatives complémentaires. Si 43 % des habitants des ZUS (contre 10 % de l'ensemble des Franciliens) trouvent que leur quartier n'est pas sûr, il y a en revanche peu de différences en matière de peur dans le quartier. 29 % des habitants des ZUS ont peur, seuls les soirs, dans le quartier, contre 26 % des Franciliens. La différence de statut des questions posées explique sans doute ce décalage. La peur dans le quartier renvoie au vécu personnel –les habitants des ZUS n'ayant pas plus peur que les Franciliens – et la perception de la sécurité à une opinion sur l'ambiance du quartier en matière de sécurité – qui est, elle, beaucoup plus négative en raison, notamment, de l'image stigmatisée des ZUS. 65 % des habitants des ZUS pensent en effet nécessaire d'améliorer l'image de leur quartier et 53 % estiment qu'il a mauvaise réputation.

Le bruit :

Le voisinage bruyant fait l'objet de plaintes plus nombreuses dans les ZUS que dans l'ensemble de la région. 44 % des habitants des ZUS s'en plaignent, contre 30 % des Franciliens. En revanche, les autres facteurs sont cités de façon à peu près équivalente.

Le vandalisme :

Environ un quart des Franciliens se plaint du vandalisme (27 %) et du manque de propreté (26 %) dans leur quartier.

Près d'un quart des interviewés des ZUS se plaint du mauvais état des rues (26 %), du manque d'entretien des espaces verts (22 %) ou de déficits en matière d'éclairage public (15 %).

CHAPITRE / II :

En Île-de-France comme dans les ZUS, une gestion défailante contribue à accroître le sentiment d'insécurité dans le quartier.

TPOLOGIE SUR LE CADRE DE VIE

L'analyse typologique sur le cadre de vie a donné un aperçu de la diversité des points de vue et des facteurs liés au sentiment d'insécurité.

Le premier résultat est la confirmation d'une forte corrélation entre l'appréciation du quartier et de sa gestion et l'intensité de la peur vécue.

Dans les sept groupes de la typologie une appréciation positive du quartier et de la gestion s'accompagne d'une absence ou d'une faible peur.

Au contraire, les groupes qui sont fortement insatisfaits de leur quartier ressentent tous une peur nettement au-dessus de la Moyenne.

L'impact de l'isolement du quartier :

Le critère de l'isolement du quartier (sentiment d'être «loin de tout», manque de transports en commun, de commerces, de services...) n'est pas suffisant pour entraîner un avis négatif sur le quartier. Le nombre de ceux qui sont d'accord pour dire que leur quartier est loin de tout est équivalent dans l'enquête «victimation et sentiment d'insécurité» (15 %) et dans l'enquête «ZUS» (16 %). Le bruit est, en revanche, assez corrélé au sentiment d'insécurité dans les deux enquêtes : des plaintes sur ce thème sont exprimées par les deux groupes les plus mécontents du quartier et les plus sujets à la peur.

L'impact du taux de chômage :

Le sentiment d'insécurité est très fort dans les ZUS où le chômage est élevé (plus de 27 %)(2), et ce quel que soit le statut personnel par rapport à l'emploi. Le point de vue des habitants des ZUS à fort taux de chômage est systématiquement plus négatif concernant l'ambiance de leur quartier et le sentiment d'insécurité.

51 % des habitants des ZUS à fort taux de chômage sont d'accord pour dire que leur quartier est peu sûr (contre 42 % en moyenne). 61 % pensent que leur quartier est dégradé (contre 47 % en moyenne). Dans les quartiers où le chômage est supérieur à 27 %, 78 % des interviewés se déclarent inquiets ou très inquiets par rapport à l'avenir des enfants et des jeunes du quartier (contre 65 % en moyenne dans les ZUS).

CHAPITRE / II :

Le paradoxe parisien : moins d'insécurité, plus de victimations

L'analyse révèle la spécificité parisienne en matière d'insécurité.

Quel que soit leur lieu d'habitat (ZUS ou hors ZUS), les Parisiens ont un peu moins peur dans leur quartier (26 % contre 31 % en grande couronne par exemple) et un peu moins peur chez eux. Ce résultat mérite d'être souligné car les Parisiens sont, par rapport aux Franciliens, surexposés aux agressions et aux vols. 8,1 % disent avoir été victimes au moins une fois d'une agression ou d'une tentative d'agression dans les trois dernières années. Le taux est de 6,1 % en moyenne pour la région, de 6,2 % en petite couronne et de 5,1 % en grande couronne. Ce paradoxe s'explique sans doute par la qualité de l'offre urbaine (équipements, services, mixité fonctionnelle...) à Paris.

L'impact des caractéristiques socio-économiques :

La typologie croisant sentiment d'insécurité et caractéristiques socio-économiques des interviewés met en évidence l'impact des «effets de contexte». Au-delà des facteurs déjà soulignés, c'est bien le cumul de facteurs de fragilité qui semble déterminant dans le sentiment d'insécurité dans le quartier et au domicile.

A contrario, l'accumulation de certains facteurs objectifs (être diplômé, propriétaire, en activité, avoir des revenus jugés satisfaisants) peut atténuer le sentiment d'insécurité de personnes qui sont *a priori* plus fortement sujettes à se sentir en insécurité que la moyenne. Cette constatation vaut pour les Franciliens et pour les habitants des ZUS.

L'impact du genre :

Dans les deux enquêtes, le fait d'être une femme est significativement corrélé avec la peur dans le quartier le soir. 43 % des femmes interviewées dans l'enquête «victimation et sentiment d'insécurité» disent avoir peur le soir dans leur quartier, contre 16 % des hommes.

Pourtant, dans les deux enquêtes, des femmes sont fortement présentes dans des classes où le sentiment d'insécurité est très faible. Ainsi les actives logées dans le parc privé n'auraient pas plus peur que la moyenne, alors que d'autres catégories de femmes sont beaucoup plus vulnérables : les femmes seules avec enfants, les retraitées vivant dans le logement social, les femmes en situation économique difficile.

CHAPITRE / II :

De même, parmi les retraités, les femmes vivant dans le logement social ou avec un faible niveau d'études sont plus vulnérables, alors que les propriétaires, ceux qui ont un niveau scolaire élevé n'ont pas plus peur que la moyenne. À l'inverse, le contexte personnel peut protéger. Ainsi, les hommes actifs qui ont fait des études supérieures sont peu sensibles à l'insécurité, quel que soit leur lieu d'habitat. Le diplôme agit comme un garant face aux risques de précarisation.

La confrontation des deux enquêtes a mis en évidence la forte variation du sentiment d'insécurité en Île-de-France, quel que soit le lieu d'habitat (ZUS ou hors ZUS).

Elle souligne l'impact de la situation personnelle, du cadre de vie et de la gestion du Quartier sur la peur. Elle illustre l'importance des «effets de contexte» et des «spirales de précarité et de vulnérabilité» conduisant des individus ou des territoires dans des dynamiques négatives générant un fort sentiment d'insécurité. Cette approche, qui confirme le caractère multifactoriel et social du sentiment d'insécurité, contribue à identifier des groupes sociaux et des territoires particulièrement vulnérables.

3.LES RECHERCHES FAITES AUTOUR DES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LES Z.H.U.N EN ALGERIE :

Le thème des dysfonctionnements dans les Z.H.U.N est l'un des plus récents sujet de recherches engagés en Algérie, ce sujet malgré sans importance n'a suscité l'intérêt des chercheurs que depuis quelques années. Dans ce qui suit on présentera deux types de recherches conduites sur les dysfonctionnements et les malaises dans les Z.H.U.N dans deux villes différentes en Algérie.

La première recherche conduite par un groupe de chercheurs algériens sur l'appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs des Z.H.U.N d'Annaba, une ville du Nord est algérien a conclut a travers l'étude des pratiques socio-spatiales dans ces ensembles qu'il existe une tendance à la généralisation de la transformation de l'espace habité (allant du remaniement de l'aspect dominant des façades aux empiétements sur le domaine public) et de l'appropriation privative des espaces publics. (Hayet Mebirouk, Anissa Zeghiche et Kaddour Boukhemis ,2005)

CHAPITRE / II :

La poly-fonctionnalité qui en résulte ne va pas sans créer des conflits entre les activités elles-mêmes (par exemple entre commerce ambulante et circulation piétonne ou motorisée, entre stationnement de véhicules et jeux des enfants et adolescents, ou encore entre commerce sédentaire et réunion des hommes adultes).

Les détournements d'usages et les contournements de normes sont révélateurs d'une situation paradoxale mettant face à face une population qui fabrique l'espace et les autorités qui le contrôlent. Malgré la mise en place de cadres, structures et outils institutionnels et réglementaires, le non-respect de la réglementation, les détournements d'usage et les appropriations illicites sont pratiques courantes. Cela démontre tout à la fois, le peu d'efficacité de la réglementation en vigueur, les incapacités du pouvoir local et le caractère audacieux des actions des habitants.

Ces pratiques socio-spatiales sont source de « désordres », de dégradations du cadre de vie, de dysfonctionnements spatiaux, et de conflits entre les pouvoirs publics et la population.

Les chercheurs recommandent en guise de conclusion que l'atténuation des conflits pourrait être obtenue par un travail de proximité et par l'adoption d'une démarche participative pour instaurer une forme de « démocratie locale » s'appuyant sur une forte implication de la population dans les divers projets inscrits dans les territoires.

A partir d'une enquête comparative entre les Z.H.U.N et les quartiers individuels dans une ville moyenne de l'est algérien : Batna, les chercheurs ont montré que la dégradation observée dans les Z.H.U.N exprime l'inadaptabilité des habitants à cette forme urbaine qui se traduit par les malaises vécus et les rejets des espaces extérieurs. (Naceur, Farhi, 2003)

De cette recherche il en résulte que le mode d'occupation des Z.H.U.N accéléré et sans égard aux niveaux socioculturels des occupants rompt complètement avec les modes d'occupation traditionnels que connaissent encore les quartiers individuels qui permettent le maintien du microcosme des tissus sociaux qui les composent, cette rupture induit la distorsion des relations sociales dans les Z.H.U.N.

CHAPITRE / II :

D'autre part l'absence de contact et l'anonymat qui y règnent sont renforcés par le manque des lieux de regroupements adéquats.

CONCLUSION

Le premier enseignement à tirer se situe autour des spécificités des grands ensembles et leur impact sur les dysfonctionnements observés. A partir de là on peut construire les sous hypothèse suivantes que l'on tentera de tester au cours de notre recherche. :

1/ le statut d'occupation : les occupants des grands ensembles ne sont pas des propriétaires ce qui ne favorise pas leur attachement à leur cité

2/ le profil démographique : les grands ensembles se caractérisent par un taux important d'enfants qui occasionnent souvent plus de vandalisme et de désordres

3/ Le niveau de vie : très faible : le grand ensemble rassemble souvent un fort taux de populations a niveau de vie faible, les dysfonctionnements observés résultent du regroupement de population à problèmes.

4/ Densité forte : les grands ensembles se caractérisent par des taux de surpeuplement élevés, ce qui induit le stress, les malaises et les désordres sociaux observés.

5/ Forte mobilité ne permet pas l'attachement des habitants à leur cité

Les enquêtes sociologiques ont fait ressortir une diversité de malaises caractérisant les grands ensembles dont notamment :

1 : des profondes inquiétudes à propos du devenir des individus les plus fragiles, comme les femmes et les enfants, dans l'habitat collectif.

2 : les relations de voisinage, la vie collective est affaiblit dans ces ensembles qui favorisent plutôt l'anonymat, l'isolement et la ségrégation

3 : un sentiment d'insécurité règne parmi les occupants des grands ensembles

Les recherches faites autour des grands ensembles « Z.H.U.N en Algérie malgré leur nombre limité ont montré.

1 : qu'il existe une tendance à la généralisation de la transformation de l'espace habité (allant du remaniement de l'aspect dominant des façades aux empiétements sur le domaine public) et de l'appropriation privative des espaces publics.

2 : La dégradation observée dans les Z.H.U.N exprime l'inadaptabilité des habitants à cette forme urbaine qui se traduit par les malaises vécus et les rejets des espaces extérieurs.